

TRANSFORMER LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE

Un programme stratégique pour l'Année de l'éducation de l'Union Africaine

L'Année de l'éducation de l'Union africaine (UA) en 2024 pourrait permettre des avancées décisives pour transformer les systèmes éducatifs s'il y a une action nationale et panafricaine coordonnée sur les forces clés qui ont un impact sur le financement de l'éducation : la fiscalité, la dette et l'austérité. C'est aussi l'occasion de faire avancer les objectifs de la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA) 2016 - 2025.

Bien que la région ait réalisé des progrès louables en matière de scolarisation des apprenants et de lutte contre les inégalités dans l'éducation, des disparités significatives persistent, exacerbées par la pandémie de COVID-19. Les principaux facteurs de disparité dans l'éducation en Afrique restent le sexe, les handicaps, le regalu du ménage, l'éducation des parents, le lieu de résidence, l'appartenance ethnique et le statut de migrant ou de réfugié. Il est également important de reconnaître que le chevauchement des identités et des expériences des individus aggrave encore les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à une éducation de qualité. Par exemple, les filles qui subissent des formes multiples et croisées de discrimination en raison de leur classe, de leur origine sociale, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur handicap ou de leur statut de migrant, entre autres, peuvent être confrontées à des défis uniques et nécessiter des interventions, une protection et un soutien supplémentaires pour jouir pleinement de leur droit à l'éducation.

Malgré la baisse significative du nombre d'enfants non scolarisés et les progrès vers la parité entre les sexes, nos recherches révèlent qu'environ 38 904 483 enfants ne sont pas dans le système scolaire en Afrique, dont environ 18 846 517 filles. Les taux d'achèvement et de progression scolaires sont plus faibles pour les filles, en particulier dans les communautés les plus pauvres et les zones rurales, et la qualité de l'éducation et de l'apprentissage laisse encore beaucoup à désirer. Les frais de scolarité représentent toujours un obstacle insurmontable qui prive des millions d'enfants de leur droit à l'éducation. À l'échelle mondiale, 44 millions d'enseignants supplémentaires dans le primaire et le secondaire sont nécessaires pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 4, et c'est en Afrique que les besoins sont les plus importants. Pour parvenir à l'enseignement primaire et secondaire universel d'ici à 2030, l'Afrique doit recruter et former efficacement 17 millions d'enseignants, en leur garantissant des conditions de travail et des salaires décentes. Par conséquent, si les pays africains veulent atteindre la stratégie continentale d'éducation (CESA) et l'ODD 4, une augmentation significative des investissements dans l'éducation est nécessaire.

La CESA 16-25 reconnaît que les systèmes éducatifs qui "nourrissent les valeurs fondamentales de l'Afrique et promeuvent le développement durable" ne sont réalisables qu'avec un financement durable et la mobilisation des ressources, en particulier la mobilisation des ressources nationales. Pourtant, l'Afrique connaît une sous-utilisation importante des fonds alloués à l'éducation. 80 % (28 sur 35) des pays pour lesquels des données sont disponibles n'ont pas atteint le seuil bien établi de 20 % du budget national consacré à l'éducation (voir tableau 2). Seuls 7 pays ont atteint ce seuil. 10 pays consacrent encore moins de 15 % de leur budget à l'éducation. En outre, seuls 35 des 53 pays de l'Union africaine étudiés ont communiqué ces données à l'UNESCO. Cette situation s'explique en partie par l'insuffisance des dépenses sociales face au poids du remboursement de la dette, à l'austérité imposée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale et à la fiscalité régressive. **Des avancées en matière de fiscalité, de dette et d'austérité pourraient transformer le financement de l'éducation dans les États membres de l'Union africaine, comme le montre cette nouvelle analyse.**



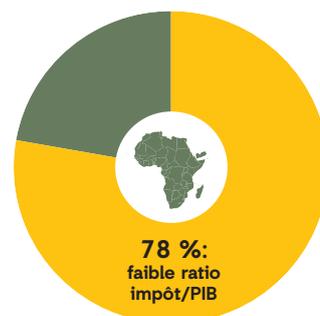
Fiscalité et éducation

La plupart des dépenses d'éducation en Afrique dépendent de la mobilisation des ressources domestiques, en particulier des recettes fiscales.



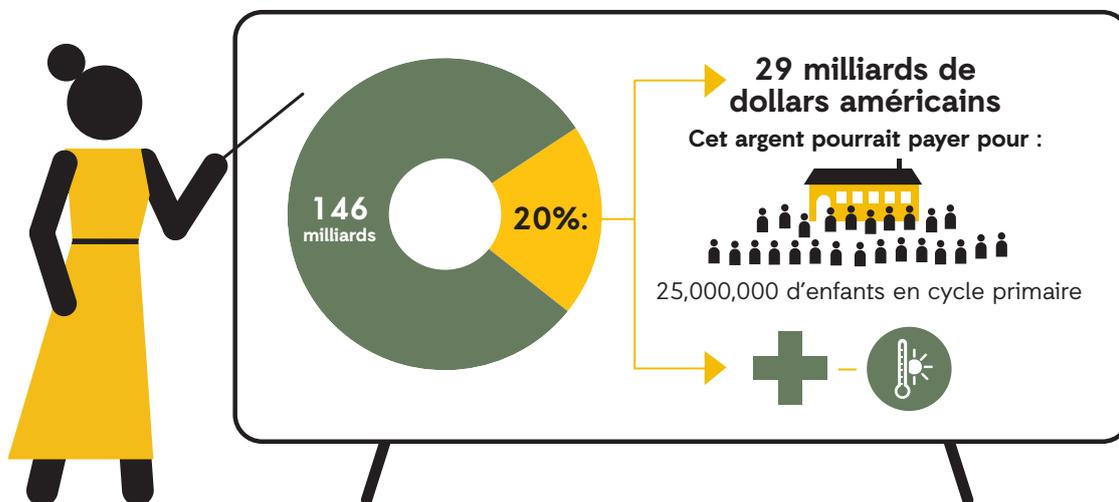
- **Les pays de l'Union africaine perdent chaque année au moins 8 milliards de dollars de recettes fiscales potentielles**, en grande partie à cause de l'évasion fiscale agressive pratiquée par les entreprises et les particuliers les plus riches. Il s'agit probablement d'une sous-estimation importante compte tenu des conclusions du groupe Mbeki sur les flux financiers illicites qui dépassent 50 milliards de dollars par an.

- **Plus de 78 % des pays de l'Union africaine** (41 des 52 pays pour lesquels des données sont disponibles) **ont un ratio impôt/PIB faible** (inférieur à 20 %) **et 65 %** (34 des 52 pays) **ont un ratio impôt/PIB extrêmement faible** (inférieur à 15 %). Le pays à faible revenu moyen a un ratio impôt/PIB de 16 % et le ratio impôt/PIB moyen dans les pays de l'OCDE est de 33,5 % (qu'aucun pays de l'Union africaine n'atteint).



- **Si les pays de l'Union africaine augmentaient leur ratio impôts/PIB de cinq points de pourcentage** (comme le juge réaliste un document clé du FMI), **ils pourraient lever 146 milliards de dollars supplémentaires chaque année**. Cette expansion des recettes fiscales devrait impérativement provenir de contributions plus élevées de la part des particuliers et des entreprises fortunés afin de garantir l'équité et de remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes dans l'ensemble du système fiscal.

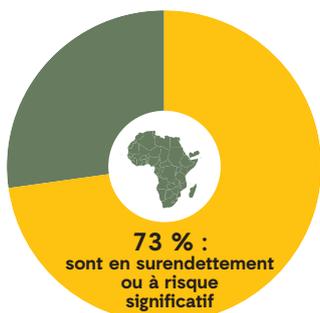
- **Si 20 % de ces 146 milliards de dollars étaient alloués à l'éducation** - conformément à la référence largement acceptée du Cadre de Dakar sur l'éducation pour tous (EPT) adopté en 2000 et réaffirmé dans le Cadre d'action Éducation 2030 - **cela permettrait de collecter plus de 29 milliards de dollars pour l'éducation chaque année**. Cela suffirait à transformer le financement de l'enseignement public, tout en générant des recettes substantielles pour la santé, d'autres services publics et la réponse à la crise climatique. Ce montant est suffisant pour couvrir les coûts de l'éducation de plus de 25 millions d'enfants de l'école primaire chaque année.



1. Note - il y a 55 pays de l'Union africaine, mais 52 pays couverts car il n'y a pas assez de données sur la République arabe sahraouie (Sahara occidental), le Sud-Soudan et la Libye.

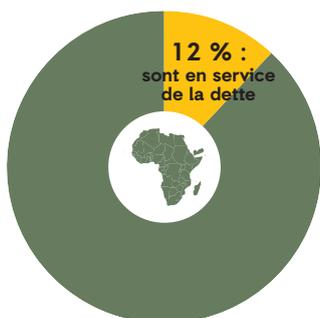
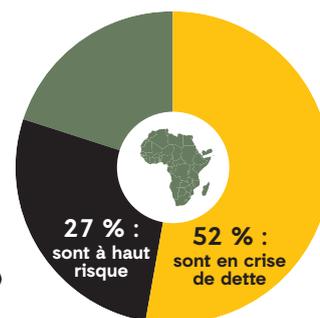
La dette et l'éducation

Les données présentées dans ce briefing constituent un signal d'alarme pour les pays de l'Union africaine en ce qui concerne l'impact de la crise de la dette sur l'éducation :



- Sur les 52 pays de l'Union africaine étudiés, le FMI identifie que 73 % sont en situation de surendettement ou présentent un risque important de surendettement (risque élevé ou modéré).

- Sur les 52 pays analysés, selon Debt Justice, 52 % sont déjà en crise de la dette et 27 % supplémentaires présentent un risque élevé de crise de la dette.



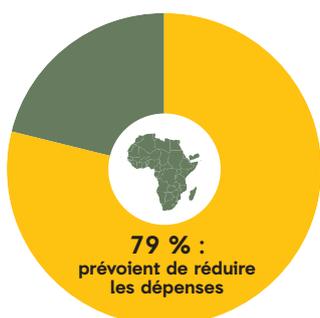
- 28 des 52 pays de l'Union africaine consacrent plus de 12 % de leur budget national au service de la dette - le point de basculement à partir duquel le service de la dette tend à déclencher des réductions des dépenses publiques. 20 de ces pays consacrent plus de 18 % de leur budget national au service de la dette, niveau à partir duquel la réduction des dépenses publiques devient aiguë.

- 15 pays de l'Union africaine dépensent déjà plus pour le service de la dette que pour l'éducation (colonne 5) - et ce nombre est probablement plus élevé car les données complètes ne sont pas disponibles pour 18 pays. Cela signifie que, lorsque les données sont disponibles, 44 % des pays consacrent davantage de recettes au service de la dette qu'à l'éducation (15 sur 34).



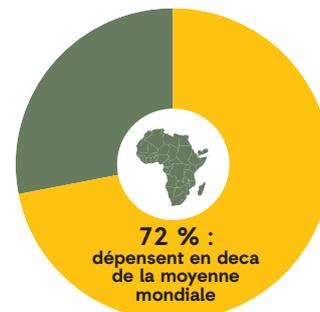
L'austérité et l'éducation

Cette note d'information expose également les graves préoccupations que suscitent les dernières données sur l'austérité en Afrique:



- 79 % des pays de l'Union africaine prévoient de diminuer les dépenses publiques totales en % du PIB entre 2023 et 2025.

- **72 % des pays de l'Union africaine dépensent moins que le pourcentage moyen mondial (9 %) du PIB pour les masses salariales du secteur public.** Malgré ces niveaux déjà faibles de dépenses pour la main-d'œuvre du secteur public, 20 pays ont connu des baisses actives de leurs dépenses pour les travailleurs du secteur public en % du PIB au cours des cinq dernières années, alors que dans le même temps, du personnel supplémentaire dans le secteur de l'éducation est nécessaire pour que les pays puissent remplir le droit à l'éducation pour la population croissante.



- **Dans les 28 pays de l'Union africaine**, où des études approfondies ont été menées pour examiner l'orientation de la politique du FMI sur les masses salariales du secteur public, il a été conseillé à **96 % d'entre eux de réduire ou de geler les dépenses consacrées aux travailleurs du secteur public en pourcentage du PIB.**

Conclusion

L'Agenda 2063 de l'Union africaine présente la vision **d'une "Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale"**. L'initiative africaine audacieuse et fructueuse visant à réclamer une nouvelle convention des Nations unies sur la coopération fiscale internationale, qui permettrait d'éloigner l'élaboration de la politique fiscale de l'OCDE, a jeté les bases de cette vision. L'élan peut également être donné par le Sommet sur la transformation de l'éducation (TES) de septembre 2022, la plus haute réunion jamais organisée sur l'éducation, qui réunira des chefs d'État à une échelle sans précédent pour s'attaquer à la crise de l'éducation. Le document de discussion du TES sur le financement, élaboré avec 193 États membres des Nations unies, et l'appel à l'action sur le financement de l'éducation marquent un tournant important dans la manière dont les discussions sur le financement de l'éducation sont encadrées. L'Afrique peut être à l'avant-garde de la mise en œuvre de cet agenda financier transformateur.

Au fil des ans, les dépenses nationales en matière d'éducation se sont surtout concentrées sur la part du budget - en cherchant à atteindre au moins 20 % du budget national ou 5 % du produit intérieur brut (PIB) alloués à l'éducation. Cependant, le sommet "Transformer l'éducation" a brossé un tableau beaucoup plus large, montrant que **la taille globale du budget du gouvernement était aussi cruciale que la part consacrée à l'éducation**. Une part équitable d'un petit gâteau est un petit montant - et beaucoup peut être fait pour augmenter la taille du gâteau. Même si ce document se concentre sur l'augmentation de la taille globale du budget, il est important de s'assurer que toutes les ressources sont collectées et distribuées progressivement, c'est-à-dire de manière à faire progresser l'équité et à traiter les inégalités entre les sexes et les inégalités qui se recoupent. De même, la garantie de mécanismes de transparence et de responsabilité dans le financement de l'éducation permet de s'assurer que les ressources profitent effectivement aux écoles et aux communautés comme prévu. En bref, il est important d'aborder le cadre des 4S : augmenter la part, la taille, la sensibilité et le contrôle des budgets de l'éducation - comme convenu par les ministres de l'éducation de l'Union africaine dans la Déclaration de Nairobi 2018 et l'appel à l'action sur l'éducation, et comme indiqué dans la boîte à outils sur la Transformation du financement de l'éducation).

En cette Année de l'éducation de l'Union africaine, nous continuons d'insister sur la nécessité d'augmenter la part des budgets consacrés à l'éducation et de faire en sorte que ces ressources soient mobilisées et utilisées de manière à remédier aux inégalités en matière d'éducation. Nous appelons de toute urgence les ministres des finances et les chefs d'État à prendre des mesures conjointes en matière d'impôts, de dette et d'austérité - les domaines clés des choix politiques qui déterminent la taille globale du budget. Si des avancées sont réalisées dans ce domaine, l'éducation en bénéficiera de manière significative, au même titre que la santé, l'eau, l'assainissement, l'électrification, les transports publics, l'adaptation au climat et bien d'autres choses encore.